

lèvres, et l'enfant amusait les habitués d'un bouge, en pleurant, le nez sur son verre, et en étalant sur sa joue, pour s'essuyer, des larmes que sa main faisait sanglantes.

Le lendemain, le cœur encore gonflé, il allait demander pardon à Félicia. Mais, le jour suivant, avant de se suspendre aux cordeaux, il enfila, les unes sur les autres, quatre paires de gros gants de tricot, des gants de troupe, dont l'épaisse enveloppe protégeait sa menotte de créole des morsures du filiu.

Cependant, sur la plainte du propriétaire du champ dont André, en sautant, ravageait les cultures, ce moyen d'évasion fut enfin découvert un matin. Le colonel apprenait en même temps que son fils avait soupé, la veille, au café du Commerce avec Félicia, devant vingt officiers et cinquante bourgeois. Sa colère fut effrayante. La honte d'être joué se joignait au chagrin d'être désobéi, la nécessité enfin de faire un exemple qui témoignât de sa sévère impartialité, le décidèrent à accomplir sa menace. Et, à l'issue du rapport, il signa l'ordre de faire embarquer André sur l'*Annamite*, à la fin de la semaine. En vain, le jeune homme affolé vint-il supplier son père à qui, par orgueil et rancune, il n'avait jamais voulu, jusque-là, demander la moindre faveur : le vieil officier fut inflexible. Seulement, s'étant fait remettre la liste des créanciers du jeune homme, il chargea son capitaine de payer tout le monde. La liste était longue, mais il l'eût souhaitée cent fois plus longue pour n'y pas voir figurer certains noms. En découvrant que son enfant était descendu jusqu'à devenir l'obligé de ses inférieurs, le soldat éprouva la plus vive douleur de sa vie. Tous ses rêves paternels croulaient. Il pleura.

André ne vit point ces larmes. Il s'était sauvé chez Félicia. Tout le jour, il s'ingénia à lui prouver que leur séparation serait momentanée, qu'avant trois mois, inévitablement, il serait promu sous-lieutenant et reviendrait en France. Félicia consentit à le croire, fut convenablement affigée, mais exigea qu'il passât sa dernière soirée avec elle. Ils dîneraient ensemble, et s'en iraient ensuite en voiture jusqu'aux gorges d'Ollioules. C'est là qu'ils avaient poussé leur première promenade et qu'ils avaient échangé les serments d'usage, au début de leur amour. Ce serait un pèlerinage qui porterait bonheur à l'exilé.

Le jeune homme accepta ; sa tristesse se fondait en une joie reconnaissante. Dès ce moment, résigné et ruminant l'illusionnant espoir d'un prochain retour en France, il s'occupa des préparatifs de son départ. Mais la veille de l'embarquement, quant arriva l'heure d'aller rejoindre l'Italienne, il n'avait pas encore reçu sa pension mensuelle. Soit que, dans son chagrin, le colonel eût oublié la date, soit qu'il eût craint de fournir à son fils l'oc-

casion de commettre une folie dernière. André n'avait point été mandé chez son père. Jusqu'à la dernière minute, le malheureux espéra. Même, le rouge au front, il se rendit chez M. Lemoine ; mais, devant l'accueil sévère du vieil officier, le courage lui manqua et il ne vint pas à bout de balbutier sa demande. La tête en feu, il rentra à la caserne. Que faire ?

Le temps filait. Alors, comme il désespérait, après vingt inutiles tentatives d'emprunt, et, furieux, se martelait la tête, il aperçut sur la table deux rouleaux de monnaie blanche. Il se souvint que cet argent était le reliquat de l'indemnité de route distribuée le matin : la part des hommes absents ou de corvée au moment du payement. Il le regarda deux minutes, la bouche sèche, l'œil hagard, la poitrine angoissée, — et, instinctivement, tout à coup, il étendit la main et s'enfuit

Le lendemain, à l'aube, il était à bord. Un coup de canon, deux heures après, le secouait. L'*Annamite* larguait ses amarres, et, hors le foc, sortait de la rade sous petite vapeur. André regarda filer les côtes de Saint-Mandrier par le hublot du poste des maîtres, puis, brisé, incapable de monter sur le pont, ne voulant pas d'ailleurs revoir le panorama de Toulon afin de ne point pleurer, il referma les yeux, et, dans une lâche béatitude, revécut les délices des derniers serments.

Quand il se décida à quitter la batterie, on était au large. Indécises, les côtes de France fuyaient au loin. Un sanglot lui montait à la gorge, mais il aperçut le colonel accoudé sur la passerelle, et, d'un violent effort, il se raidit.

Les jours suivants, se morne douleur s'attendrit dans un abattement où glissaient des ressouvenirs d'une douceur mélancolique. Indifférent à ce qu'il se passait autour de lui, il accomplissait machinalement sa besogne, évitant de rencontrer son père, et vivant, silencieux, à l'écart. Il ne vit ni Port-Said, ni le canal de Suez ; il préféra dormir sur le pont ou révasser, les yeux rivés sur les enfléchures des mâts, que de regarder défiler les mouvements arides des sables ; mais quand on quitta la mer Rouge, une crainte de tomber malade et de compromettre ainsi son retour, le saisit. Alors, il se contraignit au mouvement. Pris de zèle, il faisait double service, et, avec une fiévreuse ardeur, cherchait à se distraire. Bientôt les troupiers habitués à son ordinaire apathie se plaignirent entre eux qu'il fut toujours à les surveiller, pendant le lavage du pont ou l'inspection des sacs, et même au cours des petites manœuvres, quand ils allaient, à tour de plat, haler au loch ou vider les escarbilles.

Un matin, après avoir fait faire par ses caporaux l'appel des soldats babordés qui prenaient le quart, André aperçut un homme de sa compagnie qui cherchait à esquiver son tour de corvée en se cachant derrière une manche à vent. Il alla à lui

et, le reconnaissant pour un paresseux coutumier du fait, il le menaça de le punir s'il le surprenait encore en fraude. L'homme, un engagé volontaire, faubourien, mauvaise tête, prit mal l'observation et répondit une insolence. Le sergent-major fut contraint de lui infliger une punition. Alors, le troupier, soudain furieux, éleva davantage le ton :

— Dites donc, chef, crie-t-il, vous feriez bien mieux de me payer mon *prêt* que vous m'avez volé !

Sous cet outrage, André devint pâle à faire peur, et, perdant la tête, les yeux injectés, terrible de colère, il empoigna l'homme par le bras.

— C'est ça ricana l'engagé, cognez pendant que vous y êtes !...

Étranglé par l'émotion, le jeune homme balbutiait. Une voix gravement sévère le fit retourner soudain :

— Quoi donc, major ?

Le colonel mis en civil s'était approché. Les bras croisés, impassible, il regardait les deux hommes.

André ne répondit point. Il lâcha le soldat, et, atterré, sans souffle, il recula, cherchant un point d'appui. Il rencontra le cabestan et s'y accosta désespérément, se sentant mourir.

— Prenez donc une attitude convenable devant votre colonel ! reprit M. Lemoine.

Le malheureux fit un effort inouï, se redressa, joignit les talons. Ses bras le long de son corps avaient à présent la fixité réglementaire, mais ses ongles à travers le coutil du pantalon s'enfonçaient dans sa chair.

Le colonel le regarda pendant une seconde qui dura un siècle, puis, comme le sous-officier se taisait, les yeux toujours à terre, il fronça le sourcil et pâlit à son tour. Et se tournant vers le troupier qui tortillait son képi :

— Vous, dites-moi pourquoi vous élifiez la voix, tout à l'heure, en parlant à un de vos supérieurs ?

Le soldat jeta un coup d'œil sur le sergent-major, et, comme cédant à une rancune ancienne, il eut un regard mauvais.

— Mon colonel, répondit-il, c'est que le chef ne m'a pas...

Il n'acheva point. André s'avancait vers lui.

— Taisez-vous ! crie-t-il.

Mais le colonel étendit le bras entre les deux hommes. Malgré sa folie, André remarqua que son bras tremblait. Et son père le regarda bien en face.

— Qui vous a permis, major, de parler sans que je vous y invite ?

Dans la voix du vieil officier, il semblait qu'un sanglot passât comme un écho de l'angoisse du fils. Mais cette voix se raffermit, devint hautaine :

— Je vous ordonne de rester là... m'entendez-vous ?

Et le colonel fit signe au soldat de le suivre. Il prévoyait une infamie, une ré-